

# L'oeuvre de Louise Labé : la belle cordière

Autor(en): **Labé, Louise / Moreau, Thérèse**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses**

Band (Jahr): **74 (1986)**

Heft [4]

PDF erstellt am: **26.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-277924>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

## L'ŒUVRE DE LOUISE LABE LA BELLE CORDIERE

On connaît le jugement de Flaubert sur celles qui font profession d'écrire : « Le mot *almée* veut dire savante. Comme qui dirait *putain*, ce qui prouve, Monsieur, que dans tous les pays du monde les femmes de lettres... » Cette accusation a toujours poursuivi les écrivaines ; trop souvent leur mémoire ne reste que par allusion à leurs désordres sexuels. Il n'en sera plus ainsi de Louise Labé dite la belle Cordière et accusée de prostitution par Calvin, car désormais chacun-e pourra lire ses œuvres complètes dans une collection financièrement abordable<sup>1</sup>.

On sait peu de chose de la poétesse lyonnaise (1520-1566) : issue d'un milieu modeste, son père est cordier. Louise Labé reçoit une éducation libérale. Elle apprend le latin, l'espagnol et l'italien. Son frère lui a appris à tenir l'épée et elle participe à des tournois habillée en homme. Elle se sent aussi bien à cheval qu'à sa table ou même à la cuisine : ses confitures étaient renommées parmi ses amies. Rien donc ne la prédestinait à écrire, mais convaincue que le moment était venu pour les femmes d'être les égales des hommes, elle les exhorte à quitter le paraître pour l'être : « Et si quelcune parvient en un tel degré, que de pouvoir mettre ses conceptions par escrit, le faire songneusement et non dédaigner la gloire, et s'en parer plustot que de chaines, anneaux et somptueus habits : lesquels ne pouvons vrayment estimer nôtres, que par usage. » (p. 41) Mais si sa lettre dédicatoire revendique l'égalité, Louise Labé n'a pas une œuvre militante. Elle chante l'amour qui est pour elle plus qu'un simple divertissement, c'est un chemin vers une liberté, une communion néoplatonicienne des âmes. Elle ne craint pas d'évoquer le désir sexuel féminin, les symptômes de la frustration, mais ici encore, plutôt que de faire de Louise Labé une précurseuse de l'« amour libre », ne faut-il pas voir chez elle une liberté de langage que les femmes ont perdue au cours des siècles ?

Délaissant « quenouilles et fuseaus », Louise Labé écrit un **Débat de Folie et d'Amour** (folie n'ayant pas l'acception



moderne mais plutôt celle de l'excès, la passion et en particulier le désir sexuel). Elle est l'auteur de trois élégies et de vingt-quatre sonnets. On trouve également son testament, quelques poèmes non signés qui lui sont attribués, une série de jugements littéraires. L'éditeur a eu la bonne idée de mettre un lexique car même si chacun-e peut lire « dans le texte », certains mots nous sont devenus étrangers. Une bibliographie, une chronologie et une préface nous sont également offertes.

### PREFACE DECEVANTE

La préface de François Rigolot est cependant décevante. Nombre de critiques modernes y sont cités mais il vous faudra chercher ailleurs<sup>2</sup> des renseignements sur Louise Labé, sur le contexte historique, l'état de la société, la place des femmes au XVI<sup>e</sup> siècle.

Sartrienne avant l'heure, Louise Labé « refuse les attributs traditionnels de la femme-objet » : or, la femme symbole et moyen d'échange est-elle une simple femme-objet ? Et si elle écrit une « véritable **défense et illustration** de la (sic) femme française », ce n'est pas une de ces amazones castratrices car « à la **Marseillaise** de la conquête, fait place chez Louise Labé, un hymne moins martial : celui de la collaboration entre les sexes ». Car « entre les hommes et les

femmes, il n'est pas question de savoir qui a tort et qui a raison. » Celles d'entre nous qui font de la critique reconnaîtront le leitmotiv : ne pas confondre esthétique et éthique. Les féministes auraient le tort de rechercher le bien et le mal, refusant d'isoler pratique et théorie ; mais il faut reconnaître que lorsqu'on est du côté de l'oppression, on a tout à perdre en cherchant qui a tort et qui a raison.

### L'IDEOLOGIE DU TEMPS

Ce manque de conscience historique doit retenir notre attention car ce serait tomber dans un piège que de croire que nous pouvons faire nôtre tout le discours des femmes du temps passé. Si Louise Labé égale George Sand égale Simone de Beauvoir, alors la condition féminine existe, est atemporelle et nos revendications égalitaires sont caduques. Or, connaître ses racines, se former une mémoire collective, une écriture des femmes, c'est prendre conscience de ce qui nous rapproche de nos ancêtres mais aussi ce qui nous en sépare. Jamais femme ne fut exempte de l'idéologie de son temps et il vaudrait mieux par exemple chercher les raisons du refus des attributs vestimentaires traditionnels de la femme du côté de Boccaccio et de la religion chrétienne que dans l'existentialisme.

Le testament prend dans ce contexte un intérêt tout particulier. Il atteste de l'existence de la poétesse et nous montre comment une femme au XVI<sup>e</sup> siècle pensait à la mort, de quels biens elle pouvait disposer. On voit comment des valeurs dites féminines, une réelle solidarité s'y articulent avec les pré-supposés idéologiques : ses petites nièces n'hériteront que dans le cas d'une extinction de la branche mâle ; elle offre par ailleurs une rente aux quatre filles de sa voisine et constitue une dot pour trois filles pauvres, sachant qu'à l'époque le célibat était le pire des maux pour une femme.

Thérèse Moreau

<sup>1</sup> Louise Labé, **Œuvres complètes, Sonnets, Élégies, Débat de Folie et d'Amour**, édition, préface et notes par François Rigolot, Flammarion (GF), Paris 1986.

<sup>2</sup> Se reporter entre autres à Maïté Abistur, Daniel Armogathe, **Histoire du féminisme français**, Paris, Des Femmes.